neur de ces lectures solennelles, un gros registre relié en chagrin noir, doré sur tranches et orné sur les plats des armes épiscopales. Afin d'éviter jusqu'à l'apparence de la partialité, la valeur des travaux qui devaient y trouver leur place devait être appréciée par un jury composé du supérieur, d'un professeur à son choix et du professeur de la classe du jeune auteur.

Enfin l'ingéniosité de M. Priou à faire plaisir à ses élèves trans-

forma la grande promenade annuelle en un petit voyage (1).

Le départ s'effectuait de grand matin, musique en tête, les élèves défilant militairement, et les professeurs placés comme guides et serre-files. Le drapeau du collège était porté au centre, et le plus souvent, pour éviter toute apparence de manifestation, soigneusement roulé sur sa hampe. On ne le déployait que sur l'embarcadère du bateau à vapeur ou du chemin de fer. Des curieux se montraient fort intrigués d'en savoir la couleur : il était blanc (2). Dans quelques périodes, la prudence en interdit l'exhibition. On le remplaça par celui de la division des grands, de couleur bleue; puis on cessa d'en porter aucun. Le but de la promenade était généralement une paroisse amie où l'on chantait une grand'messe et recevait l'hospitalité dans le parc de l'une de ces nobles familles qui ont « conservé les vraies traditions de l'urbanité française, la simplicité dans la distinction, la bienveillance dans la grandeur (3) ». Les congés ordinaires d'été furent aussi modifiés.

M. Priou fut frappé des avantages de posséder une maison de campagne. Y conduire régulièrement les élèves durant les promenades d'été supprimait les inconvénients de les laisser génés dans leurs ébats, sous l'œil d'un public curieux ou sous la surveillance d'un propriétaire toujours un peu inquiet du passage d'un si grand nombre d'écoliers. L'économe comptait bien aussi en retirer des bénéfices. Une ferme serait utile et se louerait facilement. Le tenancier n'aurait il pas la certitude de vendre en de bonnes condi-

tions tous les fruits aux élèves?

Mgr Angebault entra dans ces idées, et permit d'acheter la ferme de Rivettes où les élèves allaient souvent en promenade

depuis la fondation du collège (4).

L'histoire de cette terre, située dans l'ancienne paroisse Saint-Augustin des Ponts-de-Cé, peut se suivre depuis le xmº siècle. Sa plus grande gloire vient de ce que, malgré la platitude du lieu et l'éloignement des eaux vives, le roi René eut, en 1455, fantaisie d'y construire logis et chapelle. Sa veuve, Jeanne de Laval, légua le

<sup>(1)</sup> Le 9 juillet 1850: promenade à Saint-Florent-le-Vieil par bateau à vapeur.
(2) Le 25 mai 1853, l'évêque bénit à la grand'messe un nouveau drapeau qu'il offrait au collège. Une allocution de circonstance fut prononcée par le P. Souaillard, S. J. Ce drapeau de soie blanche est orné en son centre d'un écusson d'azur à la croix fleurdelysée d'argent.

<sup>(3)</sup> M. Subileau.

<sup>(4)</sup> Bien que Rivettes soit un mot féminin pluriel, on se conforme toujours à l'ancienne manière de parler : le Grand et le Petit-Rivet. Au xv\* siècle on écrivait le Grand-Rivectes. — Désireux en toutes choses de ne rien laisser à l'arbitraire, M Priou avait réglé, sa première année de supériorat, que les promenades d'été, c'est-à-dire avec collation à la campagne, commenceraient à la Saint-Urbain, ainsi que les récréations après souper.